

Les acariens du genre *TROPILAEELAPS* spp.

Nom latin: <i>Tropilaelaps clareae</i> <i>Tropilaelaps mercedesae</i>	<i>Tropilaelaps koenigerum</i> <i>Tropilaelaps thaii</i>
---	---

L'infestation par les acariens du genre *Tropilaelaps* est une maladie règlementée au sein de l'Union Européenne. Seuls *T. clareae* et *T. mercedesae* ont été décrits comme infestant *A. mellifera*. Toute détection de l'acarien doit être immédiatement déclarée aux instances Européennes. C'est une obligation légale. Bien qu'actuellement *Tropilaelaps* spp. ne soit pas présent en Europe, il existe un sérieux risque d'introduction du parasite.

Dégâts sur la colonie. Dans les colonies présentant un haut niveau d'infestation, les dégâts sont similaires à ceux de *Varroa*.

Les colonies souffrent de perte de couvain et d'abeilles. Cela conduit au déclin et à la mort de la colonie, et peut pousser les abeilles à désertier la ruche. Les colonies d'*A. mellifera* peuvent mourir en moins d'un an après infestation par *Tropilaelaps*.

Enregistrement national des apiculteurs. Il est très important que tous les apiculteurs soient déclarés auprès des autorités afin qu'ils intègrent la base de données nationale. **Si l'emplacement géographique des colonies à risque pour *Tropilaelaps* n'est pas connu**, les chances de **détecter** son introduction et de **l'éradiquer** sont sérieusement compromises. Il sera également nécessaire de pouvoir réaliser un contrôle des colonies sur le long-terme dans le cas d'une introduction.

La législation européenne interdit les importations d'essaims d'abeilles ou de colonies provenant de pays tiers (à l'exception de la Nouvelle-Zélande). L'importation de reines abeilles est autorisée, mais en provenance d'un nombre restreint de pays hors Union Européenne. **La réglementation sur les importations** est la principale **protection** contre le risque d'introduction de *Tropilaelaps* spp. Par conséquent, il est primordial que **chaque apiculteur respecte la législation européenne** et assure une surveillance régulière.

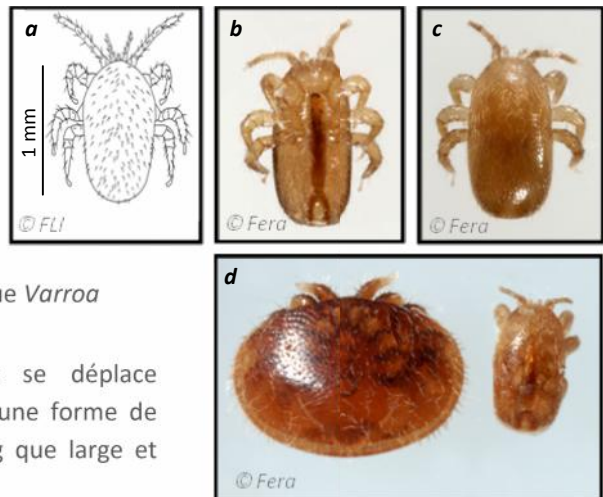
Les acariens *Tropilaelaps* ne peuvent plus être éliminés une fois établis sur le territoire national.

Comment reconnaître *Tropilaelaps* spp.?

- L'acarien possède 4 paires de pattes. La première paire est disposée verticalement, comme des antennes.
- Le corps apparaît non segmenté, en une seule région (a, b, c) et est de couleur rouge-brun (b, c).
- Taille: environ 1 mm x 0.5 mm (a).

T. mercedesae est légèrement plus large que *T. clareae*.

- Le parasite est visible à l'œil nu. Il est plus petit que *Varroa destructor* (d).
- *Varroa* est plus large que *Tropilaelaps* et se déplace relativement lentement. *Varroa*, plus large que long, a une forme de crabe. A l'inverse, le corps de *Tropilaelaps* est plus long que large et l'acarien se déplace assez vite sur les cadres de couvain.



Cycle biologique

Le cycle biologique de *Tropilaelaps* est similaire à celui de *Varroa*. Les acariens se reproduisent dans le couvain. **La durée du cycle de développement est d'une semaine.** Le taux de reproduction est plus élevé que celui de *Varroa*. Les adultes disposent leurs œufs sur les larves dans les cellules de couvain. La larve d'acarien qui en résulte se nourrit de l'hémolymphe (le sang) des abeilles en développement.

***Tropilaelaps* se nourrit exclusivement sur le couvain.** Les acariens ne peuvent pas se nourrir sur l'abeille adulte, car ils sont incapables de percer sa cuticule. Ainsi, les expériences montrent qu'ils ne peuvent pas survivre plus de neuf jours sans couvain d'abeille à la température de la colonie.

Photos © Friedrich Loeffler Institute (FLI - Germany), Food and Environment Research Agency (Fera - England), Honey Bee Research Institute, National Agricultural Research Centre (Pakistan)

EU RL for honey bee health, Anses Sophia Antipolis - LesTempliers, 105 route des Chappes - BP 111 - 06902 Sophia Antipolis Cedex - France

Moyens de propagation. La dissémination entre colonies se produit par le biais des abeilles adultes (phorésie) au cours des processus naturels de dérive, de vol, et d'essaimage. L'acarien peut aussi se propager par les pratiques apicoles *via* la diffusion d'abeilles et de couvain infestés. Le déplacement de colonies d'*A. mellifera* infestées vers de nouvelles zones géographiques est le principal mode de propagation des acariens. **Il est primordial de vérifier que les abeilles sont saines avant de déplacer les colonies.**

Critères de suspicion/ Conséquences de l'infestation pour la colonie.

Les signes cliniques d'une infestation par *Tropilaelaps* sont semblables à ceux de la varroose:

- Ailes et pattes déformées et raccourcies
- Abdomen déformé
- Opercules avec de petits trous
- Couvain en mosaïque (couvain irrégulier)
- Couvain mort
- Il est possible de voir des abeilles rampantes à l'entrée de la ruche



Comment surveiller votre ruche

Les méthodes de détection utilisées pour *Varroa* peuvent être facilement appliquées à *Tropilaelaps*:



- **Examen régulier des débris du plancher et des cadres de ruche:** 1. Maintenir la colonie sur un plateau grillagé (de type anti-varroose) avec une surface collante (f). 2. Retirer régulièrement les débris du fond tout au long de l'été. 3. S'il y a beaucoup de débris (par exemple à la sortie de l'hiver), les acariens seront très difficiles à repérer. Examiner avec soin les débris à la recherche d'acariens morts – vous pouvez utiliser une technique de lavage: mettre les débris dans un tamis fin qui permettra de recueillir tous les acariens et les laver à l'eau courante. Placer le tamis dans un récipient d'alcool à brûler, les acariens vont alors flotter à la surface du liquide.

- **Examen du couvain** (par exemple couvain ouvert): 1. Sélectionner une surface de couvain operculé (faux-bourçons ou butineuses) à un stade de développement avancé (yeux violets), car les nymphes sont moins susceptibles d'être broyées lors de leur extraction. 2. Passer les dents d'un peigne à couvain sous les opercules, parallèlement à la surface du cadre, et retirer les nymphes en un seul mouvement (g). Les acariens les plus jeunes sont blanchâtres et peuvent être immobiles quand ils se nourrissent sur leurs hôtes, car leurs pièces buccales et les pattes avant sont fixées à la cuticule de l'abeille. Les acariens plus vieux, plus foncés, sont facilement visibles sur le

corps pâle de la puppe (e).

- **Utilisation d'acaricides comme moyen de détection:** 1. Utiliser un plateau grillagé (3-4 mm pour empêcher les abeilles d'éliminer les acariens morts), ou un linge graissé pour recouvrir le fond de la ruche. 2. Appliquer le traitement acaricide suivant les instructions. 3. Rechercher des acariens morts ou mourants sur le fond après 24h.

Il est essentiel de détecter les acariens suspects le plus tôt possible.

Que faire en cas de suspicion?

Alerter au plus tôt les autorités compétentes (les Directions Départementales de la Protection des Populations, DDPP, ex DSV) qui prendront les mesures adéquates.

Tout parasite suspect (adulte ou larve) ressemblant à *Tropilaelaps* doit être immédiatement envoyé au laboratoire national de référence et / ou aux autorités compétentes pour identification. Utilisez un récipient bien fermé. Il est important de fournir autant d'indications que possible – vos nom et adresse, le nom de l'apiculteur et l'emplacement du rucher. **N'envoyez jamais d'acariens vivants.** Tuez-les d'abord en les mettant au congélateur une nuit ou dans l'alcool à 70%.